

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le simple fait de nous adresser une commande implique de plein droit, l'acceptation sans aucune réserve des conditions générales de vente ci-après, à l'exclusion de toute autre condition qui ne serait acceptée par écrit par SONODIS.

Toute clause ou condition particulière d'achat figurant sur le bon de commande du client, qui serait en opposition avec les présentes conditions serait considérée comme nulle.

Aucune addition, omission ou modification à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions de vente ne liera le vendeur, sauf acceptation écrite de sa part. En cas de modification quelconque (désignation, quantité...) d'un ordre déjà reçu et confirmé par SONODIS, les conditions antérieurement accordées ne peuvent être reconduites sans accord du vendeur.

Aucune annulation de commande ne peut être acceptée, sauf accord préalable du vendeur.

Les conditions générales suivantes s'appliquent à toutes transactions effectuées par le vendeur en l'absence d'un contrat spécifique. Toute commande entraîne leur acceptation par le client, nonobstant toutes réserves ou exigences qui pourraient l'accompagner.

Les offres de prix sont valables dans la limite du délai d'option qui, sauf stipulation contraire est d'un mois à dater de la remise de l'offre.

Les descriptifs photos de ce catalogue n'ont qu'un caractère d'information. En effet, dans le soucis permanent d'améliorer notre matériel et en fonction de l'évolution de la technologie, nous pourrions être amenés à les modifier sans préavis. De ce fait, Les caractéristiques techniques et les photos de ce catalogue n'ont aucun caractère contractuel (forme, marque, couleur...).

## UTILISATION DU MATÉRIEL

Nos matériels et produits sont exclusivement réservés à une utilisation en laboratoire pour l'enseignement. Les utilisateurs sont pleinement responsables de leur manipulation, en particulier concernant l'application des règles de sécurité en vigueur. La société SONODIS ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation des produits commercialisés.

## CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les produits vendus restent la propriété de SONODIS, jusqu'au paiement complet du prix et pourront être revendiqués tant qu'ils restent individualisés.

L'acheteur s'engage jusqu'au paiement complet du prix à les individualiser et à ce qu'ils restent parfaitement identifiables.

L'acheteur supportera tous les risques que pourraient subir ou occasionner les produits après leur livraison et prendra toutes les dispositions pour préserver le droit de propriété du vendeur.

La revendication par le vendeur des produits payés entraînera de plein droit la résolution de la vente, tous les frais de reprise tels que notamment frais de retour, de remise en état, seront supportés par l'acheteur, sans préjudice des réclamations qui pourraient être engagées par le vendeur.

## COMMANDES

• Sauf convention spéciale et écrite, toute commande comporte de plein droit de la part de l'acheteur, son adhésion totale et entière à nos conditions de vente, nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

• Le vendeur n'est lié que par les engagements figurant au devis ou à l'offre. Tous devis ou offre n'engage le vendeur que pour la période de validité indiquée.

• Chaque commande reçue génère un ACCUSE DE RECEPTION DE COMMANDE qui sera transmis au client par fax ou email. Le client dispose d'un délai ouvrable de 2 jours pour contester les éléments figurants sur cet ARC. Passé ce délai SONODIS considère avoir reçu l'acceptation du client.

## PRIX

• Les prix facturés pour toutes les fournitures tarifées sont ceux du barème le jour de livraison, sauf stipulation contraire.

• Les prix relatifs à des commandes acceptées avec délai de livraison sont donnés expressément.

• Nos prix s'entendent nets TTC pour matériel non emballé, départ magasin.

• Les prix peuvent être modifiés sans préavis, en fonction de l'évolution des parités monétaires, changement de taux de taxes...

• Des livraisons et facturations partielles peuvent être effectuées, dans ce cas, ces factures partielles doivent être payées sans qu'il soit nécessaire que la totalité de la commande soit honorée.

• En cas d'évolution des taux de TVA, la société SONODIS ajustera les prix de vente TTC.

• Nos tarifs sont valables jusqu'à la parution de notre prochain catalogue.

## CONDITIONS DE RÈGLEMENT

• Paiement à 30 jours net. Indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement en cas de paiement effectué après la date d'échéance.

• Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

• Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

• Pour les établissements scolaires établis en FRANCE

métropolitaine, DOM TOM et en CORSE, paiement à 30 jours nets à réception de facture. Conformément aux articles 441-6 C. COM. et D. 441-5 C. COM., tout retard de paiement entraîne

de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

SONODIS se réserve le droit de demander un prépaiement dans certaines conditions particulières (problèmes financiers du client, impayés...) ainsi que pour les particuliers, entreprises et clients étrangers.

## DÉLAI

• Nos stocks permettent des livraisons rapides. Toutefois, nous ne saurions être tenus pour responsables d'une livraison tardive due à un retard d'un fabricant.

• Les délais de livraison sont donnés seulement à titre indicatif. Les retards ne peuvent en aucun cas, justifier l'annulation de la commande ni une demande de dommage - intérêts.

• SONODIS est libérée de l'obligation de livrer à une date déterminée pour tous les cas de force majeure : grève, incendie, inondation, interruption des transports...

## EXPÉDITIONS

• L'emballage ainsi que l'expédition des fournitures sont effectués au mieux par le vendeur pour le compte et aux frais du client, (10,00€), Franco à partir de 300,00€ TTC facturés, sauf mobilier, frais de transport réels. La Corse, DOM, TOM et étranger : pas de franco, un devis sera établi à chaque commande pour validation par le client.

• Nos marchandises voyagent dans tous les cas aux risques et périls du destinataire. Celui-ci devra effectuer les vérifications nécessaires à l'arrivée : ouvrir les emballages et en constater l'état du contenu en présence du livreur; indiquer clairement sur le récépissé du transporteur les défauts constatés, faire contresigner le livreur et envoyer le tout avec lettre circonstanciée, détaillée et précise par lettre recommandée avec AR au transporteur ayant assuré la livraison dans un délai de 48 heures. Dans le cas de constat de détérioration, cela ne dégage pas l'acheteur de régler la facture du fournisseur, et d'intervenir auprès du transporteur pour être remboursé.

• Tout retour de marchandises (exceptés diapositives, logiciels, CD-ROM, disquette, fusibles, lampes électriques) doit au préalable être accepté par SONODIS. Il doit être accompagné d'une lettre explicative du motif. Il doit être effectué dans l'emballage d'origine, les marchandises n'ayant subi aucune détérioration ou modification. Les frais de retour étant à la charge de l'acheteur. Dans le cas de manquants lors du retour ou de détérioration constatée, une facture sera établie.

• Aucune réclamation ne sera acceptée, passé le délai de 15 jours à compter de la date de réception des marchandises.

• Il est rappelé que les transporteurs livrent le matériel à l'entrée de l'établissement et que la livraison dans les étages, l'installation du matériel, ni le déchargement du camion ne sont prévus sauf stipulation contraire suite à l'établissement d'un devis.

## GARANTIE

Sauf stipulation contraire, la garantie est de 1 an à dater du jour de la livraison.

En ce qui concerne les consommables tels que : composants actifs et passifs, tubes, verres... la garantie est de trois mois à dater du jour de la livraison.

La garantie ne couvre pas les remplacements ni les réparations qui résulteraient de l'usure normale des appareils, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence, de défaut d'entretien, de manipulations ou d'utilisations non conformes aux spécifications de l'appareil.

Aucune indemnité ne peut être réclamée au vendeur au titre de la

divation de jouissance.

## JURIDICTION

En cas de contestation de tout ou partie des présentes conditions de vente comme pour toutes celles pouvant naître de l'exécution d'une quelconque commande, il est fait attribution de juridiction au TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE.

Aucune addition, omission ou modification à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions de vente ne liera le vendeur, sauf acceptation écrite de sa part.

En cas de modification quelconque (désignation, quantité...) d'un ordre déjà reçu et confirmé par SONODIS, les conditions antérieurement accordées ne peuvent être reconduites sans accord du vendeur.

Aucune annulation de commande ne peut être acceptée, sauf accord préalable du vendeur.

## ECOTAXE

Les documents de vente accompagnant les appareils vendus comporteront l'indication du coût unitaire de l'élimination dès que ce coût sera connu.

## RCS

www.sonodis.fr

RC Le Havre 71B27 - n°immatriculation : 373 500271

## Litige sur votre commande

Dès réception de votre commande, vous disposez d'un délai de 48h pour faire toutes réserves au transporteur par lettre recommandée. En cas de litige, vous devez transmettre dans un délai de 10 jours maximum le double du bordereau de livraison avec vos remarques. Les références servent à identifier le matériel et à chiffrer votre commande. En cas de non-concordance entre la référence et la désignation, c'est la désignation qui sera prise en compte.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les produits conçus, commercialisés par SONODIS ainsi que les fiches techniques restent la propriété intellectuelle de SONODIS. Toute copie partielle ou intégrale, une utilisation de ces produits ou de leurs contenus constitueraient une infraction aux droits de la propriété intellectuelle et pourraient être passibles de sanctions judiciaires.

## TRAITEMENT DES DECHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Pour les produits commercialisés par SONODIS concernés par l'article 18 du décret n°2005/829 relatif à l'élimination des déchets issus des équipements électriques ou électroniques, l'organisation, le financement de l'enlèvement et du traitement de ces déchets qui en sont issus sont assurés par l'utilisateur final.

## RESPONSABILITÉ

La société SONODIS ne pourra pas être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas d'indisponibilité d'un produit ou rupture de stock du fait d'un cas de force majeure, de grève partielle ou totale et /ou de perturbation des services postaux et moyens de transport et/ou de communication. SONODIS ne pourra être considérée comme responsable de tous dommages indirects qui pourraient intervenir de fait de l'achat des produits.

## PRODUITS CHIMIQUES

Seules les commandes de produits chimiques provenant des établissements scolaires situés en FRANCE métropolitaine, pour une livraison en FRANCE métropolitaine seront acceptées. Toute commande provenant de particuliers sera refusée.